



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Berne, le 8 septembre 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La nouvelle ordonnance créée des contradictions absurdes

En marge de la session parlementaire: une ordonnance du Conseil fédéral veut rationner l'engagement de personnel par les hôpitaux. H+ proteste.

La planification cantonale par le biais de la définition des moyens se traduit par une limitation des capacités dans les hôpitaux, cliniques et institutions de soins et, par conséquent, par une rationalisation. Les médecins de famille prodiguent toujours moins de soins d'urgence. Les files d'attente deviennent toujours plus longues aux services des urgences des hôpitaux. Certaines spécialités sont particulièrement touchées, notamment la pédiatrie et la psychiatrie. Aujourd'hui déjà, elles connaissent de telles attentes et sont concernées par la pénurie de personnel. Lorsque les cliniques et les institutions de soins n'ont plus le droit d'engager le personnel nécessaire, ce sont les patientes et les patients qui en subissent les conséquences.

H+ rejette le gel des autorisations de pratiquer

Durant les débats parlementaires, H+ s'est déjà prononcé contre l'extension au personnel hospitalier du gel des autorisations de pratiquer. Les hôpitaux, cliniques et institutions de soins sont opposés à la planification des prestations ambulatoires. Le changement constant de régime aboutit à une insécurité juridique : les établissements doivent-ils s'en tenir au principe «*l'ambulatoire plutôt que le stationnaire*» qui est rationnel tant du point de vue médical qu'économique ou doivent-ils à nouveau privilégier les soins stationnaires ? Ces interventions extérieures dans l'exploitation complexe des hôpitaux rendent impossible toute planification entrepreneuriale.

Le gel des autorisations en période de pénurie fait fi de la réalité

La restriction du personnel médical affecté aux soins ambulatoires ne permettra pas aux cantons de résoudre les problèmes des hôpitaux, cliniques et institutions de soins, par exemple les goulets d'étranglement chez les médecins. Ces établissements affrontent une pénurie aiguë de personnel – pas un excédent! Plusieurs hôpitaux mènent des coopérations fructueuses avec des médecins de famille afin de combler des lacunes, par exemple à l'Hôpital cantonal de Baden. Cette collaboration est orientée vers la pratique et soutenue par tous les participants. Il n'y a pas de raison d'impliquer en plus les cantons.

Conclusion: le gel des autorisations crée des contradictions absurdes: il empêche la création de postes à temps partiel, il menace les missions de formation dans le domaine ambulatoire, il empêche la création nécessaire de centres de compétence, il entrave le transfert des soins du stationnaire vers l'ambulatoire. Il doit donc être supprimé sans autre.

H+ Les Hôpitaux de Suisse est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés suisses. Elle regroupe quelque 370 hôpitaux, cliniques et homes en tant que membres actifs et plus de 200 associations, pouvoirs publics, institutions, entreprises et particuliers comme membres partenaires. H+ représente des établissements hospitaliers totalisant quelque 177 100 postes de travail.

Informations complémentaires:
H+ Les Hôpitaux de Suisse
Charles Favre, président
Portable: 079 621 08 93
E-mail: charles.favre@parl.ch

Informations complémentaires:
H+ Les Hôpitaux de Suisse
Bernhard Wegmüller, directeur
Tél. prof.: 031 335 11 00,
Portable: 079 635 87 22
E-mail: bernhard.wegmueller@hplus.ch